

Type: **1**

Savanes de Malmanoury

n° régional: 00100003
n° national: 030020032

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Nous proposons de modifier le type de cette ZNIEFF en ZNIEFF de type I au vu de la patrimonialité des savanes qu'elle désigne.
Elle est désormais intégrée à une mosaïque de milieux typique de la zone côtière inventoriée par la ZNIEFF de type 2 "Savanes et pripris du Sinnamary à Kourou".

Sources cartographiques:

Aucune modification cartographique n'a été apportée à ce zonage (les points mentionnés dans la description ont été replacés).

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4

Localisation

Relations type I/II

2 - Savanes et pripris du Sinnamary au Kourou

Superficie

1313,58 ha

Communes

Sinnamary

Altitude(s)

De 1m à 54m

Commentaire général

La ZNIEFF des Savanes de Malmanoury (type II) se situe à une vingtaine de kilomètres à l'est de Sinnamary, s'étendant au sud de l'ancienne RN1 et côtoyant la rive ouest de la Crique Malmanoury.

Il s'agit d'un ensemble de vastes savanes basses herbacées sèches et marécageuses, évoluant vers une savane basse arbustive collinaire au sud de la zone. Elles sont entrecoupées d'îlots forestiers de plaine littorale, et bordées de forêts galeries à Palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*) qui se développent le long des criques.

Cette ZNIEFF s'inscrit dans l'ensemble des savanes sèches littorales de Guyane, principalement localisées entre Cayenne et Organabo dans la plaine côtière ancienne. Elles se trouvent sur des sols argileux marins, consolidés et en grande partie recouverts de sédiments sableux fins datant du Pleistocène. Ces sols sont le plus souvent exondés. L'origine des savanes n'est probablement pas entièrement naturelle. Elle est due à un ensemble de facteurs liés entre eux, d'ordre climatique (saison sèche plus marquée sur la bande côtière), paléoclimatique (témoin des époques plus froides et plus sèches du Pleistocène et de l'Holocène durant lesquelles la Guyane était en partie recouverte de savane), édaphique (sols peu favorables à une couverture forestière) et anthropique (localisation des communautés amérindiennes d'autrefois et de la population actuelle sur la bande côtière ; maintien de la physionomie des savanes par les feux saisonniers).

Les Savanes de Malmanoury présentent un ensemble de faciès très divers illustrant les différents types de savanes guyanaises : savanes basses et hautes herbacées, savanes marécageuses et savanes arbustives. Des fourrés sclérophylles parsèment la zone entrecoupée d'îlots forestiers de plaine littorale bordée de forêts galeries et bosquets marécageux à Palmiers bâches (*Mauritia flexuosa*), ainsi que de remarquables marécages boisés à Moutouchi marécage (*Pterocarpus officinalis*) le long des criques.

La ZNIEFF correspond principalement à une savane basse sur sols sableux, se présentant sous l'aspect d'une grande étendue de petites herbes en touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu, à l'exception des tapis éparses d'une petite plante carnivore, *Drosera tenella*. Dans cette savane herbacée, la flore y est dominée par des Cypéracées et des Poacées, auxquelles se mêlent principalement des Burmanniacées, Astéracées, Gentianacées, Mélastomatacées, Polygalacées et Lentibulariacées. Ponctuellement, la physionomie est marquée par quelques sous-arbrisseaux nains de 30 à 60 cm qui émergent ainsi du tapis herbacé : *Byrsonima verbascifolia* (" z'oreil d'âne ") aux grandes feuilles duveteuses caractéristiques. Le milieu correspond alors à la savane basse à nanophanérophytes. Dans les secteurs plus humides, la savane basse marécageuse présente un faciès d'herbes hautes principalement composé de Poacées, de Cypéracées, accompagnées de Fabacées, Utriculariacées et Lamiacées. Quelques espèces sont communes aux marais (Cypéracées, Onagracées, Blechnacées comme la fougère *Blechnum serrulatum*). Mais la physionomie de cette formation est marquée essentiellement par les buissons de *Rhynchospora grandiflora*, une Mélastomatacée remarquable par ses grandes floraisons violettes, et par les massifs denses d'*Heliconia psittacorum*, un petit balisier aux bractées rouge orangé.

Au sud de la zone, la savane basse se développe sur de petites collines et présente alors un faciès arbustif à

Byrsonima crassifolia, ou " savane à poiriers ", espèce ligneuse se présentant sous la forme de petits arbres tortueux. Certains secteurs présentent un faciès de savane haute herbeuse et arbustive, floristiquement plus riche que la savane basse, et transitoire avec les groupements paraforestiers périphériques. La flore herbacée est encore dominée par les Poacées ainsi que des Cypéracées (*Rhynchospora barbata* caractéristique du milieu) et Rubiacées, alors que *Curatella americana* domine la flore des buissons et petits arbres, accompagné de Mélastomatacées et Clusiacées.

La ZNIEFF comprend encore des îlots de forêt de plaine côtière ancienne sur sols sableux. Ceux-ci sont dominés par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum*, des *Licania*, *Inga*, *Iryanthera hostmanii* et de nombreux palmiers : maripa, comou, awara mon père. En sous-bois abondent divers *Ischnosiphon*, Piperacées, Melastomatacées et *Phenakospermum guianense* qui en marque la physionomie.

Les lisières constituées par les groupements paraforestiers périphériques sont caractérisées par le Palmier awara, *Astrocaryum vulgare* ainsi que *Clusia nemorosa*, *Davilla aspera*, *Hirtella paniculata*, *Miconia ciliata* et *Tibouchina aspera*.

Cette ZNIEFF présente un cortège quasi-complet de l'avifaune caractéristique des habitats de savane avec notamment plusieurs espèces déterminantes ZNIEFF du fait de leur lien étroit avec ces biotopes : le Sporophile plombé (*Sporophila plumbea*), la Sturnelle des prés (*Sturnella magna*), le Pipit jaunâtre (*Anthus lutescens*), l'Elénie à tête de feu (*Elaenia ruficeps*). Les autres espèces communes caractéristique de ces habitats sont également présentes : le Bruant des savanes (*Ammodramus humeralis*), le Tangara à camail (*Schistoclamys melanolepis*), le Colibri tout-vert (*Polytmus theresiae*), le Colibri rubis-topaze (*Chrysolampis mosquitos*). La Buse des savanes (*Buteogallus meridionalis*) et la Buse à queue blanche (*Buteo albicaudatus*), se maintiennent ici en trouvant leur biotope de prédilection non perturbé, les grandes zones ouvertes herbeuses. Ces espèces protégées sont donc peu communes et leur répartition restreinte en Guyane. La Buse à queue blanche ne semble d'ailleurs pas s'adapter à la transformation de son habitat en prairies pâturées (raréfaction des micro-rongeurs). Parmi les rapaces, il faut également noter le Busard de Buffon (*Circus buffoni*) qui fréquente le site. Au cours de leur passage migratoire postnuptial, certains limicoles recherchant préférentiellement les secteurs herbacés ras et découverts, font halte dans la savane, tout particulièrement le Pluvier dominicain (*Pluvialis dominica*), le Chevalier solitaire (*Tringa solitaria*), et très probablement le Maubèche des champs (*Bartramia longicauda*). L'Hirondelle bleu et blanche (*Notiochelidon cyanoleuca*) y a été également observée ; espèce dont le statut en Guyane reste encore mal défini.

Le Martinet claudia (*Tachornis squamata*) et le Ara macavouane (*Ara manilata*), inféodés aux formations de Palmiers bâches se retrouvent également dans la zone.

Cette ZNIEFF demeure relativement préservée du fait que l'essentiel des savanes est inclus au sein d'îlots forestiers, et surtout qu'elle se situe dans le périmètre du Centre Spatial.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Nul	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Faible	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Nul	Lichens: Nul	Habitats: Nul
Poissons: Nul			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée de la manière suivante :

N: Au nord, par la route de Malmanoury, à partir du point A jusqu'au point B. Le point A est situé à l'intersection de cette route avec l'affluent de la crique Malmanoury qui passe immédiatement au sud des Savanes de Malmanoury et le point B situé à l'intersection de cette route avec l'ancienne RN1. La limite nord de la ZNIEFF se prolonge le long de l'ancienne RN1 jusqu'au pont de Malmanoury (intersection avec la crique Malmanoury).

E: A l'est, par la crique Malmanoury, depuis le pont Malmanoury sur l'ancienne RN1 jusqu'au point C, point de confluence entre la crique Malmanoury et son affluent qui passe immédiatement au sud des Savanes de Malmanoury ;

S et W: Au sud et à l'ouest, par l'affluent de la crique Malmanoury qui passe immédiatement au sud des Savanes de Malmanoury, depuis la crique Malmanoury (point C) jusqu'à la route de Malmanoury (point A);

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (292549m; 585212m) - B (295244m; 586275m) - C (296147m; 581810m)

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane

Forêts inondables et forêts sur flats

Géomorphologie

Plaine, bassin

Forêts marécageuses, marécages boisés et forêts sur sols hydromorphes de Guyane

Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude

Friches et brousses

Marais tropicaux d'eau douce herbacés et prairies inondables et humides de basse altitude de Guyane

Prairies et savanes herbacées

Savanes arbustives à *Byrsonima crassifolia*, *Curatella americana*, *Rhynchospora barbata*

Savanes guyanaises

Savanes sur sols hydromorphes de Guyane

Statuts de propriété

Etablissement public

Mesures de protection

Protections foncières

Zone ND du POS

Facteurs d'évolution

Processus naturels abiotiques

Incendies (avéré)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone

Paysager

Géomorphologique

Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Intérêts patrimoniaux

Ecologique

Faunistique

Oiseaux

Floristique

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.

Bibliographie: BROSSET A. & GAUCHER P., 1997 - Colonisation des bâtiments du Centre Spatial de Kourou (Guyane) par les Chiroptères. *Mammalia*, t.61, n°2. 274-276.

Bibliographie: GOGUILLON B., 2001 - Modernisation des ZNIEFF de Guyane. Inventaires ornithologiques. Rapport provisoire. BRLi.

Collection: Base AUBLET2, Herbier de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Ackermann L.)

Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Goguillon B.)

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 13

/

Hirtella araguariensis

Ouratea decagyna Maguire

Phyllanthus hyssopifolioides Kunth

Animalia/Aves

Anthus lutescens

Ara manilata

Buteo albicaudatus

Circus buffoni

Elaenia ruficeps

Pluvialis dominica

Sporophila plumbea

Sturnella magna

Plantae/Dicotyledones

==> Nombre espèces non déterminantes: 66

/

Buteogallus urubutinga

Porphyrola flavirostris

Reinarda squamata

Schistoclamys melanopsis

Tyrannus savanna

Animalia/Aves

Amazilia fimbriata

Amazilia leucogaster

Aratinga pertinax

Busarellus nigricollis

Buteo brachyurus

Buteo magnirostris

Buteogallus meridionalis



Stachytarpheta angustifolia

Plantae/Equisetopsida

Calliandra surinamensis

Butorides striata
Camptostoma obsoletum
Caprimulgus cayennensis
Cathartes aura
Chaetura brachyura
Chordeiles acutipennis
Chrysolampis mosquitus
Coccyzus melacoryphus
Columbina talpacoti
Crotophaga ani
Crypturellus cinereus
Crypturellus soui
Dacnis cayana
Elaenia flavogaster
Elanoides forficatus
Emberizoides herbicola
Hirundo rustica
Hylophilus pectoralis
Legatus leucophaeus
Leistes militaris
Manacus manacus
Megaceryle torquata
Mesembrinibis cayennensis
Milvago chimachima
Mimus gilvus
Myiarchus ferox
Notharchus tectus
Nyctanassa violacea
Ortalis motmot
Pandion haliaetus
Phaeomyias murina
Piaya melanogaster
Piaya minuta
Pipra aureola
Pitangus sulphuratus
Polioptila plumbea
Progne chalybea
Progne tapera
Psarocolius decumanus
Pteroglossus viridis
Ramphocelus carbo
Tachornis squamata
Tachycineta albiventer
Tangara cayana
Thraupis episcopus
Thraupis palmarum
Todirostrum maculatum
Tyrannus dominicensis
Tyrannus melancholicus

Animalia/Mammalia

Carollia perspicillata
Eumops auripendulus
Lontra longicaudis
Molossus molossus
Molossus rufus